

G.R.E.C.

n° 56.57.58



Notre-Dame d'Hortus (Ceyras)

photo Robert Dunoyer

La construction n'est pas homogène ; elle comporte plusieurs niveaux correspondant à chaque période d'occupation et à trois utilisations différentes :

1) L'abside, semi-circulaire, englobée dans un chevet plat, est constituée d'un mur en petit appareil assez grossier, percé d'une petite fenêtre.

Le sol est en pierres plates irrégulières. Un fragment de pilier carré repose sur une base ornée. Un banc de pierres circulaires reposait sur un béton mosaïqué formant cuvette.

Les fouilles faites en 1965-1966 (2) ont permis de trouver la canalisation en tuiles rondes qui écoulait le petit bassin dans le ruisseau voisin. L'eau provenait d'une source située à 200 mètres sur la colline. Ce qui a renforcé l'idée que ce sanctuaire chrétien avait succédé à un lieu de culte païen.

2) La seconde pièce, séparée de l'abside par un mur en assez mauvais état, est de forme rectangulaire ; seul le mur du côté nord est complet. Le pavement est en grande partie arraché.

3) La nécropole.

On y retrouve la trace d'un béton mosaïqué semblable à celui de l'abside.

Deux sarcophages sont en partie engagés dans le mur de soutènement d'une vigne, prouvant ainsi que ce mur est de construction plus moderne. Le troisième sarcophage est déposé, depuis 1980, sous le porche de l'église paroissiale.

La présence d'autres sépultures atteste la variété de formes d'inhumation : six squelettes ont été trouvés dans les anfractuosités du rocher qui constitue le sous-sol. Deux autres tombes plus modestes étaient protégées par une rangée de pierres recouverte de plaques de schistes. Trois corps avaient été ensevelis dans la chaux, et la trace verte d'un anneau de bronze a été remarquée sur deux phalanges d'une même main. Un crâne était dolicocephale.

Sur ce site, très peu de trouvailles : seulement un fragment de graufesenque, d'un bénitier en pierre et quelques poteries grises.

La cession de ce monastère est faite en 990 par le vicomte de Béziers à l'Abbaye de Saint-Thibéry. La chapelle est restée debout longtemps après la dispersion des moines. Elle était mentionnée comme ruinée en 1605. Un des prieurs est inhumé dans le cloître de Saint-Nazaire de Béziers.

Les années passant, les dégradations s'accroissent. Qu'en restera-t-il dans quelques décennies ?...

Notes

(1) *Conduites par Dominique Garcia, du G.R.E.C.*

(2) *Conduites par M. Joseph Gondard, alors Président de la Société Archéologique de Béziers, décédé, et par André Bouscaras, domaine de Régimont-le-Haut, à Poilhes.*

(3) *Trignan : domaine de Trinius, domaine gallo-romain attesté plusieurs fois au Moyen-Age. (Frank Hamlin).*

II - Le château

Le château de Neffiès était, à en juger par l'espace qu'occupent aujourd'hui ses ruines, un édifice considérable. Cependant c'était une assez mince seigneurie que celle de Neffiès : elle consistait, quant au domaine, en sept hectares de terres.

On entrait dans son enceinte par trois portes. Celle qui donne sur la place, à côté du château, avait un corps de garde établi sur une plateforme. Seuls vestiges encore visibles : trois tours, une porte et quelques mètres de l'enceinte.

Ses origines sont obscures ; voici, résumées, les informations qui nous sont parvenues sur son histoire :

Le "Castrum Nifiani" est cité depuis 990, puis encore mentionné en 1059.

En 1096, le seigneur de Neffiès accompagne Raymond de Toulouse à la première croisade.

En 1209, Simon de Montfort mande au seigneur enfermé dans son château de faire sa soumission aux Croisés. (note 1).

1221, Pierre de Lisle en fait hommage au Roi.

En 1290, Jean de Neffiès assiste à la délimitation du Comté de Foix et des terres du seigneur de Mirepoix.

En 1726, le Grand Vicaire du diocèse bénit la chapelle du château.

Du 17 au 21 août 1792, le château est pillé, et détruit en 1793.

Joseph Alban de Maureilhan de Poilhes en sera le dernier seigneur.

(1) *Croisade contre les Albigeois.*

III - L'église.

Sur l'église gothique de Neffiès, on possède peu de documents. C'est un édifice du XIII^e siècle, sous le vocable de Saint-Alban. Elle fut d'abord une dépendance du chapitre de Sainte-Aphrodise de Béziers, dont un dignitaire portait en 1672 le titre de seigneur de Neffiès.

Le porche, voûté, assez bien conservé, est surmonté d'un clocher carré bâti en 1740. La petite cloche placée à son sommet et qui sonne les heures est classée et date de 1778 ; elle a été fondue par Joseph Chatelet. Les deux autres, qui servent aux services religieux, sont récentes.

La nef est divisée en deux travées égales. Le sanctuaire, plus étroit et moins élevé que la nef, présente cinq pans obliques raccordés par une travée de chœur, le tout groupé sur une voûte unique. A la face inférieure de la clef, une figuration de l'Agneau crucifère.

Les divers arcs de la voûte reposent sur des culs-de-lampe sculptés de têtes humaines et d'animaux monstrueux.

A l'intérieur, un tableau de Tuzet (1840) représente le miracle de Saint Fulcran.

Dans la chapelle de la Vierge, on voit une statue de Baussan, sculpteur de Montpellier, représentant la Vierge à l'Enfant.

Chapitres I, II et III : Christiane CASSOU

Bibliographie

Joseph Gondard - Chronique archéologique dans le Bull. Soc. Archéo. de Béziers, IV, série 20, page 20 : "Nouvelles découvertes archéologiques dans le Biterrois", (article Raymond Ros).

M. Mionnet - tome III, p. 51-123 Bull. Soc. Arch. Béziers (XIX).

F.R. Hamlin et Abbé André Cabrol - Les noms de lieux de l'Hérault, Centre d'Etudes occitanes, 1983.

IV - Les mines de houille (1)

Faisant partie d'un petit bassin houiller très fragmenté qui s'étend sur une douzaine de kilomètres, de Fouzilhon à Fontès, et dont l'existence fut reconnue dès le 14^e siècle, les mines de Neffiès au Bousquet et à Caylus ont fait l'objet, du milieu du 18^e siècle à la fin du siècle dernier, de diverses tentatives d'exploitation s'étant toutes soldées par un échec technique et économique du fait des caractéristiques géologiques du terrain, des difficultés d'accès des mines, de la médiocre qualité du charbon et parfois des circonstances politiques, qui ont entraîné souvent la ruine de leurs promoteurs.

Rappelons brièvement ici l'essentiel de cette odyssee :

Fin 14^e : En 1380, très brève tentative d'exploitation d'une petite mine par Bernard, seigneur de Fouzilhon, vite tombée dans l'oubli jusqu'au 18^e siècle.

1755 : La rareté du bois incite à la recherche de charbon dans tout le Languedoc. Un négociant de Montpellier, M. Balguerie, après un essai malheureux vers Saint-Pargoire, s'intéresse au gisement de Neffiès (à Pioal et au Bousquet), que la municipalité l'autorise à exploiter moyennant redevance. Il mourra en 1765 après avoir beaucoup investi dans l'équipement de chemins d'accès, sans en avoir tiré bénéfice et à demi ruiné.

1766 : Monsieur de Comère, baron de la Bastide et seigneur de Neffiès, qui réside à Toulouse, prend le relais, espérant un revenu qui couvrirait les frais d'entretien du château du village. Au bout de dix ans d'essais encourageants, après de nombreuses démarches et grâce à l'intercession de Madame du Barry, une autorisation d'exploitation pour 30 ans lui est accordée. Il investit pour 80.000 livres dans des travaux importants (puits, galeries), surtout à Caylus : Neffiès exporte vers les distilleries voisines Caux, Roujan, Fontès. Mais les troubles révolutionnaires vont compromettre la rentabilité de l'entreprise.

1772 : La seigneurie de Neffiès est alors achetée à M. de Comère par Jean-François, baron de Poilhes qui s'installe au château et veut exploiter la mine du Bousquet, ce dont il obtiendra permission provisoire en 1776, puis pour 30 ans en 1781, mais sur un territoire assez restreint borné par la concession de Monsieur de Comère.

Par ailleurs, à cette même époque, des concessions concurrentes sont accordées sur des communes voisines, particulièrement au prieur de Cassan, qui vont susciter rivalités et procès dont ce dernier sortira vainqueur. Pourtant les difficultés d'exploitation, l'état des chemins, la pauvreté du minerai font qu'à la veille de la Révolution aucun des exploitants n'a pu s'enrichir.

1790 : Certains habitants de Neffiès (dits "exploitants jardiniers") en tant qu'ils sont propriétaires de terrains sur la mine s'approprient illicitement la concession du Baron de Comère.

1793-94 : La municipalité de Neffiès réquisitionne les mines, non sans protestation des "exploitants-jardiniers". Sous le Directoire, le baron de Comère ne parviendra pas à recouvrer ses droits.

1788 : Le baron de Poilhes afferme la mine du Bousquet aux frères Giscard, propriétaires à Neffiès. Jusqu'en 1806, quand les actes de cession seront officialisés, les frères Giscard vont se heurter à de nombreuses rivalités et à bien des tentatives d'exploitation illégale. Désireux de s'agrandir, ils recevront en 1809 la concession de la

mine fort délabrée de caylus, abandonnée par M. de Comère.

Les frères Giscard ne tireront pas de leurs concessions tous les fruits escomptés. L'exploitation de Caylus sera décevante et ils seront en butte pendant des années à la rancune d'un pillier de mines neffiessois, Pierre Peyre, qui tentera même de noyer les galeries par un détournement d'eaux pluviales. En dépit de résultats plus encourageants au Bousquet, un bilan d'exploitation effectué en 1824 révèle une bien faible rentabilité d'ensemble, les mines paraissant presque épuisées.

1830/1857 : Les frères Giscard ne pouvant ou ne voulant assurer les lourds investissements d'une exploitation en grande profondeur qui, seule, aurait permis éventuellement une meilleure rentabilité, vont peu à peu se dégager de l'entreprise et en 1840 les trois concessions sont reprises par un groupe de riches négociants parisiens (Léopold Javal), lyonnais et marseillais qui constituent "la société civile des mines de Roujan" et s'efforceront d'en élargir l'extension et d'en diversifier les activités. Après 20 ans d'efforts pour lutter contre les continuelles inondations des puits, la mine de Caylus fermera en 1859. Celle du Bousquet ne donnera qu'un charbon médiocre descendu de la colline à dos de mulet.

1858/1894 : Déçue elle aussi, la famille Javal cède l'exploitation aux frères Pereire, grands capitalistes parisiens implantés dans les milieux financiers, industriels et politiques du second Empire, qui fondent à leur tour la "Société Civile et Universelle des Houillères de Roujan".

Leur premier soin sera de développer les moyens de communication pour faciliter l'exploitation et l'exportation du charbon (route vers Béziers et Clermont-l'Hérault, chemin de la mine à Neffiès, ligne de chemin de fer Montpellier-Rodez avec gare Neffiès/Roujan (1874).

Si Caylus demeure définitivement abandonnée, de puissants forages sont repris au Bousquet (puits des Combes) jusqu'à 200 mètres de profondeur, avec des galeries de plusieurs centaines de mètres. Non sans éboulements et accidents, la profondeur de 300 mètres est atteinte en 1875, sans rencontrer encore le filon espéré.

Les travaux seront arrêtés en 1878 et les appareils transportés à Graissessac. Les frères Pereire renonceront à leurs concessions en 1891.

Malgré deux essais de relance en 1897 et 1900, c'est l'abandon définitif des mines de Neffiès et la fin de l'activité industrielle du village.

De ces échecs successifs restent visibles aux mines du Bousquet, sur le versant sud dans la vallée des Combes, le puits susmentionné, envahi par l'eau, entouré de quelques bâtiments en ruines perdus dans les broussailles d'une petite terrasse au sol jonché de schistes carbonneux et sur le flanc nord, côté Vailhan, quelques sorties de galeries autour desquelles on peut ramasser de nombreux débris d'une houille très maigre portant des empreintes fossilisées de la flore carbonifère, témoignant de l'ancienneté géologique du site.

(1) Simple chronologie abrégée, d'après l'étude historique des mines de la région par Guilhem Beugnon, parue récemment dans cette revue et à laquelle nous ne saurions trop renvoyer nos lecteurs : "Le bassin houiller de Neffiès et son exploitation" in *Bulletins de G.R.E.C.* n° 46 à 51 inclus (janv. 88 à janv. 89). Bibliographie donnée dans ces numéros.

V - Les Moulins à blé (1).

Divers inventaires datant des années révolutionnaires et au cours du 19^e siècle font état de cinq ou six moulins à blé qui s'étagaient le long de la Resclauze, dont les eaux, issues du Falgairas à la hauteur du carrefour de la route de Cabrières (D 15) et de celle de Vailhan, aujourd'hui captées pour l'alimentation du village, dévalaient alors vers la plaine, formant avec d'autres sources venues du vallon de Caylus, la Bayelle qui rejoint la Peyne avant Pézenas.

Trois de ces moulins, au tènement de Trignan, s'étagaient sur la pente de la route de Cabrières à la Chapelle Saint-Etienne, alimentés chacun par un bassin de retenue (ou "pensière") dont le premier, d'une capacité de 2.000 m³ est toujours visible au niveau de la route. Les autres moulins jalonnaient la Bayelle jusqu'à son débouché dans la plaine.

Il s'agissait de moulins à une ou deux meules, dont la plupart ont totalement disparu, ou ne sont plus constitués que de quelques éboulis perdus dans les broussailles.

Un seul, le plus en aval, demeure bien visible en contrebas du pont de la Bayelle, sur la route vers Fontès, à 500 mètres de l'entrée de Neffiès. Sans être resté fonctionnel, il est encore en assez bon état : c'est l'ancien moulin Julien, puis moulin Gibert, aujourd'hui moulin Adell, utilisé comme remise et étable. Il est situé au débouché d'un petit goulet rocheux précédé en surplomb de son vaste bassin de retenue qui sert actuellement de réserve d'arrosage, dans un paysage fort pittoresque. Il possède encore sous son plancher une partie de son mécanisme.

Ces moulins, qui n'avaient probablement qu'une activité saisonnière, vu le débit irrégulier des sources, dont l'historien Albert Fabre rendait en partie responsable les travaux des mines de Neffiès, témoignent de l'existence séculaire d'une culture céréalière autour du village, aujourd'hui disparue du fait de la monoculture vinicole.

Chapitres IV, V, Jean Piacère

(1) Résumé de l'étude de Mentor De Cooman "Les Moulins de Neffiès (Hérault)" in "Les Moulins de l'Hérault" - Arts et Traditions Rurales. Dossier n° 10 - Cabrières le 8-V-89. (p. 49 à 61) à laquelle nous renvoyons instamment nos lecteurs.

VI - Le Monument.

A l'angle de la route de Cabrières et de la rampe qui, sur l'emplacement des anciens remparts, monte vers la place du village, se dresse sur un court piédestal une stèle pyramidale appelée généralement "le monument" dont la signification, faute d'une inscription depuis longtemps disparue, semblait ignorée de la plupart. De facture relativement moderne et non surmonté d'une croix, il ne pouvait guère commémorer qu'un événement civil.

Par ailleurs, ce "monument" ressemblait fort à une autre stèle située sur la commune de Roujan, sur l'ancienne route de Gabian, peu avant le gué de la Peyne au lieu-dit Saint-Majan, à 2 km de Neffiès, portant celle-là une inscription gravée en partie effacée par le temps et le vandalisme : "au citoyen Roucayrole, victime du coup d'état du 2 décembre 1852" (sic).

Le rapprochement s'imposait. Une brève enquête auprès des anciens du village permit de retrouver le souvenir d'une inscription ancienne à la mémoire d'un certain



Bernard Granier dont nous avons alors retrouvé l'acte de décès dans les archives de la commune :

N° 35 : *Granier Bernard, époux de Verdun Martine*

"L'an 1851 et le dix-sept décembre à dix heures du matin devant nous Enjalbert Calixte, maire et officier de l'état civil de la commune de Neffiès, arrondissement de Béziers, département de l'Hérault, ont comparu les sieurs Clergue Napoléon Victor, barbier, âgé de 48 ans et Girard Pierre, secrétaire de la mairie, âgé de 23 ans, tous les deux domiciliés à Neffiès, lesquels nous ont déclaré qu'hier à sept heures du matin, Granier Bernard, ouvrier mineur domicilié à Neffiès, âgé de 31 ans, époux de Verdun Martine, fils légitime de Granier Bernard mineur, et de Roudier Marguerite, domiciliés à Neffiès, est décédé à la Costille, section C, terroir de Neffiès.

Nous, officier d'état civil, et après nous être assuré du décès, nous avons dressé le présent acte dont nous avons donné lecture aux témoins et que nous avons requis signé".

Certes, cet acte ne dit rien sur les causes du décès, qui a eu lieu sur la voie publique, qui n'est pas déclaré par la famille, ce qui s'explique sans doute par la date (16 décembre 1851) et par le climat politique local du moment, quelques jours après le coup d'état.

Rappelons qu'en effet le département de l'Hérault a été l'un des lieux de haute résistance au coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte et que la répression y a été des plus sévères, particulièrement autour de Pézenas.



Les extraits suivants des archives municipales témoignent bien de l'impact de ces événements deux ans durant sur la vie du village, jusqu'à la stabilisation de la situation par la proclamation de l'Empire et illustrent éloquemment l'état d'esprit de la majorité de la population.

- Le 18 décembre 1851, la municipalité s'avoue impuissante à assumer ses obligations et demande la nomination d'un commissaire spécial pour 6 mois.

- Le 5 janvier 1852, installation du commissaire spécial délégué par le préfet par arrêté du 31/12/51.

- Le 25 janvier 1852, vote à l'unanimité d'une adresse de soutien au Prince-Président le félicitant des mesures d'ordre prises lors des journées des 3 et 4 décembre 1851 "pour dompter l'anarchie et reconstituer la société bouleversée sur ses bases naturelles".

- Le 18 avril 1852, demande de suppression du commissaire spécial, renouvelée le 9 mai : devenu inutile du fait de la tranquillité de la commune, sa présence grève lourdement le budget communal.

- Le 10 août 1852, le commissaire est toujours en fonction. Le Préfet demande au conseil municipal de voter une imposition extraordinaire en sus de son traitement pour l'entretien de la troupe.

- Le 26 septembre 1852, le conseil municipal fait état du manque de fonds pour payer le commissaire de police toujours présent mais, sur injonction du Préfet, vote un crédit de 40 F pour la caisse du bureau de bienfaisance à l'occasion du passage du Prince-Président dans la contrée.

Vote d'un vœu pour la proclamation du régime d'Empire héréditaire en France au bénéfice de son Altesse le Prince Louis-Napoléon Bonaparte.

- Le 1^{er} novembre 1852, vote d'une imposition extraordinaire de 600 F pour le salaire des six derniers mois du commissaire avec demande instante que fin soit mise à ses fonctions.

- Le 24 mars 1853, vote d'un nouveau crédit de 280 F pour le commissaire qui cesse ce jour définitivement ses fonctions.

Il n'est donc pas étonnant que Neffiès, comme Roujan, ait eu sa victime expiatoire, et nous sentons bien que le "conformisme" politique des édiles municipaux dû aux craintes d'anarchie provoquée par l'opposition au coup d'état et à la répression, explique assez le silence de l'acte d'état civil sur les causes du décès, d'autant que, trente ans plus tard, le nom de l'un des parents maternels de Bernard Granier, Roudier Antoine, alors âgé de 67 ans, figure sur la liste de 6 Neffiessois pensionnés en 1883 comme victimes du coup d'état, pour la somme de 900 F.

Le monument commémoratif sera élevé dans les toutes premières années du siècle, ainsi que celui de Roujan, et une nouvelle plaque commémorative y a été inaugurée le 11 novembre 1988, aux soins de la municipalité.

(1) Voir par ex. l'article de G. Bonnet "Documents pour servir à l'histoire du coup d'état du 2 déc. 1851 à Montpellier (témoignage d'Eugène Guiter). Etudes sur l'Hérault 2/1986-3/1987 et "Histoire du Languedoc. E. Le Roy Ladurie Que sais-je ? PUF p. 107.

VII - La Fontaine "à la Marianne"

Dans un angle de la place principale du village se dresse une élégante fontaine dont la vasque, supportée par des dauphins, est surmontée d'une gracieuse Marianne portant un écusson à la République Française daté de 1880.

Nous avons pu retrouver dans les archives municipales la relation des circonstances de son érection, dix ans après la chute du second empire :

En 1879, Gonzague Garenq étant maire, la municipalité de Neffiès se trouva engagée dans d'importants travaux d'adduction d'eau ; une nouvelle source avait été trouvée qui débitait 80 m³ par 24 heures, "quantité plus que suffisante pour les 1.000 habitants de la commune" et le 6 mai une imposition extraordinaire de 19.000 F, payable en 30 annuités égales avait été votée par le conseil municipal pour l'érection d'une fontaine publique.

Se posa alors le choix du monument entre plusieurs devis, choix résolu un an plus tard par la délibération suivante du conseil municipal :

"L'an 1880 et le 4 mai le Président soumet au conseil plusieurs modèles de vasques qu'il a reçus de diverses usines et l'invite à faire son choix.

Il lui fait observer que la vasque A 1, de la maison de M. Duresme, de Sommevoire, lui paraît remplir toutes les conditions voulues et qu'il a obtenu sur cette vasque une diminution de prix assez importante.

Cette vasque, qui a été dotée avec la statue qui la surmonte au prix de 2.200 F, nous sera livrée avec la statue de la Liberté au même prix, et la maison s'engage en outre à organiser intérieurement des tuyaux afin qu'il puisse sortir un jet d'eau de la tête de la statue.

Le Conseil Municipal, après avoir mûrement examiné les diverses vasques à lui soumises par M. le Maire adopte la vasque A 1 de la maison de M. Duresme de Sommetoire”.

Mais dans le contexte politique des premières années de la troisième République de tels travaux n'étaient pas seulement utilitaires et bienfaisants pour la salubrité du village, ils constituaient aussi de la part des édiles une marque symbolique de confiance dans les capacités du régime républicain à promouvoir le progrès, confiance à laquelle le Maire conviait toute la population à s'associer dans une déclaration du même jour aux conseillers municipaux :

“Les travaux d'alimentation d'eau vont être bientôt terminés... Vous savez tous que c'est grâce aux élections de janvier 1878 que cette eau tant désirée et depuis si longtemps réclamée par la population va enfin couler sur notre place publique.

Il est évident, Messieurs, que si ces élections n'avaient pas donné la majorité au parti républicain, ces travaux ne se seraient pas faits, puisque depuis vingt ans environ toutes les municipalités qui se sont succédées (sic) n'ont jamais voulu rien faire pour cela, malgré le vœu de la population.

Aujourd'hui on ne peut plus douter de la réussite de notre entreprise puisque nous avons donné pendant plus de trois jours cette belle eau sur la partie la plus élevée du village.

Les travaux restant à faire ne pouvant pas être terminés au 14 juillet, je vous demande, Messieurs, de vouloir bien fixer la date de l'inauguration des eaux au quatre septembre 1880, jour anniversaire de la proclamation de la République.

Je vous propose donc de vouloir bien disposer des 2.400 F environ restant de l'emprunt de 19.000 F pour alimentation d'eau de la manière suivante :

- ajouter aux chapitres de M. l'Architecte portant “fontaines publiques et bornes fontaines” (1415 F) la somme de 1.600 F ; la somme de trois mille quinze francs, qui sera bien suffisante pour l'achat de la fontaine et pour les dépenses nécessaires tant pour le port que pour l'érection des dites fontaines, huit cents francs environ pour fêter l'inauguration de l'arrivée des eaux, réservant sur ce chiffre la somme de cent francs pour distribuer aux pauvres ce jour là.

Le conseil, ouï l'exposé de M. le Maire, considérant que la vasque A 1 déjà choisie remplit toutes les conditions voulues, et que l'érection de cette fontaine surmontée de la statue de la Liberté sera un monument sur la place publique ; considérant qu'il faut donner à cette fête si longtemps attendue tout l'éclat possible ; considérant que la somme de 19.000 F qui a été spécialement empruntée pour l'eau doit être dépensée tout entière pour cet objet ; considérant que ce jour du 4 septembre proposé par M. le Maire sera l'anniversaire de la proclamation de la République,



délibère à la majorité de 7 voix contre 1 et une abstention qu'il y a lieu d'approuver cette délibération dans tout son contenu et demande à Monsieur le Préfet de vouloir bien la revêtir de son approbation”.

La fontaine de Neffiès fait donc partie de ces monuments commémoratifs de la 3^e République auxquels l'historien Maurice Agulhon, Professeur au Collège de France, vient de consacrer un récent ouvrage*. L'Hérault en compte un nombre important et nous sommes heureux d'avoir pu lui signaler, assez tôt pour qu'elle y soit mentionnée (cf. Annexe p. 419), l'existence de cette fontaine qui est l'une des plus anciennes du département, dont il est venu ensuite constater personnellement l'intérêt.

Chapitres VI et VII, Andrée Piacère

* *Marianne au pouvoir* (L'imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914) - Flammarion (Collection “Histoires”) 1989.